

RÈGLEMENT NUMÉRO 234

RÈGLEMENT NUMÉRO 234 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 3 500 000 \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PRISE D'EAU BRUTE

Amendé par le règlement numéro 234-2021 (22/12/2021)

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 16 avril 2018 par, Mme Jocelyne Bishop Ménard, conseillère.

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps
APPUYÉ PAR : Dominic Léger
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'adopter le règlement numéro 234

ARTICLE 1 :

Le conseil est autorisé à procéder à la construction d'une nouvelle prise d'eau brute. Les estimations détaillées incluant le coût des travaux, les imprévus de travaux, les honoraires professionnels, les taxes nettes et les frais de financement, le résumé des coûts préparé daté et signé par la Municipalité des Coteaux pour un montant de 3 500 000 \$ sont inclus à « l'annexe A ». L'évaluation révisé du coût des travaux signé par l'ingénieur au dossier est également jointe à la suite de « l'annexe A ».

Amendé par le règlement numéro 234-2021 (22/12/2021)

ARTICLE 2 :

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 3 500 000 \$ pour les fins du présent règlement.

Amendé par le règlement numéro 234-2021 (22/12/2021)

ARTICLE 3 :

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 3 500 000 \$ sur une période de 20 ans.

Amendé par le règlement numéro 234-2021 (22/12/2021)

ARTICLE 4 :

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable desservi par le réseau d'aqueduc, une compensation à l'égard de chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau ci-après à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité. Cette valeur est déterminée en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables desservis par le réseau d'aqueduc.

CATÉGORIES D'IMMEUBLE	NOMBRE D'UNITÉS
Immeuble résidentiel	1 / logement
Immeuble commercial	1 / local commercial

ARTICLE 5 :

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6 :

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7 :

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Denise Godin-Dostie
Mairesse


Claude Madore
Secrétaire-trésorier et directeur général

RÈGLEMENT NUMÉRO 234 - 2021

ANNEXE A

SOMMAIRE DE L'ESTIMATION DES COÛTS DES TRAVAUX
POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PRISE D'EAU

SOMMAIRE		MONTANT
1.0	ORGANISATION DE CHANTIER	311 000.00 \$
2.0	GÉNIE CIVIL	2 236 750.00 \$
	2.1 Égout sanitaire et pluvial (quantités prévisionnelles)	56 950.00 \$
	2.2 Conduite d'adduction et prise d'eau	2 112 250.00 \$
	2.3 Voirie	67 550.00 \$
3.0	MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ	139 000.00 \$
4.0	ÉLECTRICITÉ	7 500.00 \$
Sous-total des travaux		2 694 250.00 \$
	Travaux imprévus (+10%)	269 425.00 \$
	Honoraires professionnels (+10%)	269 425.00 \$
Sous-total avant taxes		3 233 100.00 \$
	TPS (5,0 %)	161 655.00 \$
	TVQ (9,975 %)	322 501.73 \$
	Remboursement de TPS (100%)	(161 655.00 \$)
	Remboursement de la TVQ (50%)	(161 250.87 \$)
	Frais de financement (sans taxes)	105 649.64 \$
TOTAL:		<u>3 500 000.00 \$</u>


Directrice générale adjointe, Les Coteaux

17 décembre 2021
Date

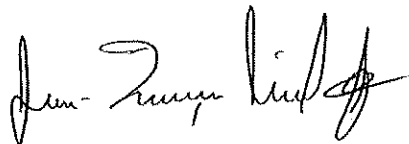
ESTIMATION DES COÛTS

MUNICIPALITÉ LES COTEAUX
 REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'ADDUCTION ET DE LA PRISE D'EAU EXISTANTES
 USINE DE FILTRATION D'EAU POTABLE
 N/D : 0401042

SOMMAIRE

1.0 ORGANISATION DE CHANTIER	<u>311 000,00 \$</u>
2.0 GÉNIE CIVIL	<u>2 236 750,00 \$</u>
2.1 Égout sanitaire et pluvial (quantités prévisionnelles)	<u>56 950,00 \$</u>
2.2 Conduite d'adduction et prise d'eau	<u>2 112 250,00 \$</u>
2.3 Voirie	<u>67 550,00 \$</u>
3.0 MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ	<u>139 000,00 \$</u>
4.0 ÉLECTRICITÉ	<u>7 500,00 \$</u>
Sous-total avant taxes	<u>2 694 250,00 \$</u>
Taxe sur les produits et services (5%)	134 712,50 \$
Taxe de vente du Québec (9,975%)	<u>268 751,44 \$</u>
TOTAL à reporter à la page B1	3 097 713,94 \$

Préparé par



Jean-François Richard, ing
 date : 2 décembre 2021

 initiales

ESTIMATION DES COÛTS

MUNICIPALITÉ LES COTEAUX
REPLACEMENT DE LA CONDUITE D'ADDUCTION ET DE LA PRISE D'EAU EXISTANTES
USINE DE FILTRATION D'EAU POTABLE
 N/D : 0401042

ART.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QTÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
1.0 ORGANISATION DE CHANTIER					
1.1	Organisation de chantier, incluant mobilisation et démobalisation	1	forf.	150 000,00 \$	150 000,00 \$
1.2	Maintien des opérations et du traitement durant les travaux	1	forf.	40 000,00 \$	40 000,00 \$
1.3	Conditions hivernales	60	jour	150,00 \$	9 000,00 \$
1.4	Protection de l'environnement	1	forf.	100 000,00 \$	100 000,00 \$
1.5	Dessins d'atelier	1	forf.	5 000,00 \$	5 000,00 \$
1.6	Manuels d'opération et d'entretien	1	forf.	2 000,00 \$	2 000,00 \$
1.7	Signalisation de chantier	1	forf.	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Total article 1.0 - Organisation de chantier					311 000,00 \$
2.0 GÉNIE CIVIL					
2.1 Égout sanitaire et pluvial (quantités prévisionnelles)					
2.1.1 Conduite d'égout sanitaire et/ou pluvial à enlever					
2.1.1.1	- PVC DR-35, 150 mm de diamètre	5	m	60,00 \$	300,00 \$
2.1.1.2	- PVC DR-35, 200 mm de diamètre	15	m	80,00 \$	1 200,00 \$
2.1.1.3	- PVC DR-35, 450 mm de diamètre	20	m	100,00 \$	2 000,00 \$
2.1.1.4	- regard M-1200 en béton à enlever	2	un.	3 000,00 \$	6 000,00 \$
2.1.2 Conduite d'égout sanitaire et/ou pluviale					
2.1.2.1	- PVC DR-35, 150 mm de diamètre	5	m	350,00 \$	1 750,00 \$
2.1.2.2	- PVC DR-35, 200 mm de diamètre	15	m	400,00 \$	6 000,00 \$
2.1.2.3	- PVC DR-35, 450 mm de diamètre	20	m	500,00 \$	10 000,00 \$
2.1.2.4	- regard d'égout préfabriqué M-1200	2	un.	7 500,00 \$	15 000,00 \$
2.1.3	Essais, nettoyage et inspection télévisée	70	m	60,00 \$	4 200,00 \$
2.1.4	Raccordement à l'existant	4	un.	2 000,00 \$	8 000,00 \$
2.1.5	Excavation de roc	10	m ³	150,00 \$	1 500,00 \$
2.1.6	Signalisation	1	forf.	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Total article 2.1 - Égout sanitaire et pluvial					56 950,00 \$

ESTIMATION DES COÛTS

MUNICIPALITÉ LES COTEAUX
REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'ADDUCTION ET DE LA PRISE D'EAU EXISTANTES
USINE DE FILTRATION D'EAU POTABLE
N/D : 0401042

ART.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QTÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
2.2 Conduite d'adduction et prise d'eau					
2.2.1	Nouvelle conduite d'adduction d'eau brute dans le lac St-François, HDPE DR-17 et accessoires				
2.2.1.1	-450 mm de diamètre par excavation	2	m.lin.	3 000,00 \$	6 000,00 \$
▶ 2.2.1.1	-500 mm de diamètre par excavation incluant réduit 500 x 450	13	m.lin.	2 500,00 \$	32 500,00 \$
▶ 2.2.1.2	-300 mm de diamètre par forage directionnel (incluant puis de scellage)	152	m.lin.	4 000,00 \$	608 000,00 \$
2.2.1.3	-500 mm de diamètre par lestage avec blocs de béton	400	m.lin.	3 000,00 \$	1 200 000,00 \$
▶ 2.2.1.4	Conduite d'adduction 300 mm de diamètre en PVC DR-18	10	m.lin.	500,00 \$	5 000,00 \$
2.2.2	Nouvelle structure de prise d'eau incluant grilles amovibles et accessoires	1	forf.	75 000,00 \$	75 000,00 \$
2.2.3	Raccordement à l'existant	1	un.	3 000,00 \$	3 000,00 \$
2.2.4	Essai, nettoyage et inspection télévisée	550	m.lin.	25,00 \$	13 750,00 \$
2.2.5	Inspection sous-marine des structures immergées	1	forf.	10 000,00 \$	10 000,00 \$
2.2.6	Abandon de la prise d'eau existante	1	forf.	10 000,00 \$	10 000,00 \$
▶ 2.2.7	Chambre de vanne C-1, modèle VR-11 de Lécuyer ou équivalent				
2.2.7.1	- fourniture et installation de la chambre	1	forf.	100 000,00 \$	100 000,00 \$
2.2.7.2	- fourniture et installation de la tuyauterie et robinetterie à l'intérieur de la chambre incluant supports, manchons et accessoires	1	forf.	50 000,00 \$	50 000,00 \$
2.2.7.3	- fourniture et installation des métaux ouvrés	1	forf.	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Total article 2.2 - Conduite d'adduction et prise d'eau					<u>2 112 250,00 \$</u>

ESTIMATION DES COÛTS

MUNICIPALITÉ LES COTEAUX
REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'ADDUCTION ET DE LA PRISE D'EAU EXISTANTES
USINE DE FILTRATION D'EAU POTABLE
 N/D : 0401042

ART.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QTÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
2.3 Voirie					
2.3.1 Réfection du stationnement et rue					
2.3.1.1	- emprunt classe A	250	m2	35\$	8 750,00 \$
2.3.1.2	- excavation et préparation du lit	250	m2	25\$	6 250,00 \$
2.3.1.3	- géotextille	250	m2	10\$	2 500,00 \$
2.3.1.4	- sous-fondation MG-112, 300 mm d'épaisseur	250	m2	20\$	5 000,00 \$
2.3.1.5	- fondation inférieure MG-56, 250 mm d'épaisseur	250	m2	20\$	5 000,00 \$
2.3.1.6	- fondation supérieure MG-20, 150 mm d'épaisseur	250	m2	15\$	3 750,00 \$
2.3.1.7	- remblais, classe A	50	m3		- \$
2.3.1.8	- revêtement bitumineux				
	- EB-14 ,50 mm d'épaisseur	250	m2	15\$	3 750,00 \$
	- EB-10S ,50 mm d'épaisseur	250	m2	20\$	5 000,00 \$
2.3.2 Bordure de béton					
	- bordure de béton à enlever	30	m.lin	60\$	1 800,00 \$
	- bordure de béton projetée, 450 mm de profondeur	30	m.lin	150\$	4 500,00 \$
2.3.3 Sentier pavé , 1,2 m de largeur incluant fondation					
		10	m.lin	125\$	1 250,00 \$
2.3.4 Remplacement de la dalle de béton existante incluant clôture					
		1	forf.	5 000\$	5 000,00 \$
► 2.3.4 Remise en état des lieux et gazonnement					
		1	forf.	5 000\$	5 000,00 \$
► 2.3.5 Enlèvement et disposition du réservoir de carburant					
		1	forf.	10 000\$	10 000,00 \$
Total article 2.3 - Voirie					67 550,00 \$
Total article 2.0 - Génie civil					2 236 750,00 \$

ESTIMATION DES COÛTS

MUNICIPALITÉ LES COTEAUX
REPLACEMENT DE LA CONDUITE D'ADDUCTION ET DE LA PRISE D'EAU EXISTANTES
USINE DE FILTRATION D'EAU POTABLE
 N/D : 0401042

ART.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QTÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
3.0 MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ					
▶ 3.1	Nouvelle tuyauterie d'eau brute à l'intérieur de l'usine incluant supports,raccords, raccordement à l'existant, démantèlement, et accessoires				
3.1.1	-300 mm de diamètre	1	forf.	35 000,00 \$	35 000,00 \$
3.1.2	sans objet				
3.1.3	-75 mm de diamètre	1	forf.	20 000,00 \$	20 000,00 \$
3.1.4	Revêtement de protection sur tuyauterie existante - salle des pompes eaux brutes	1	forf.	3 000,00 \$	3 000,00 \$
3.2	Nouvelle tuyauterie d'eau potable anti-frasil 150 mm de diamètre, incluant ,supports,raccords,raccordement à l'existant,démantèlement et accessoires	1	forf.	5 000,00 \$	5 000,00 \$
3.3	Vanne d'isolement de type à papillon				
3.3.1	-150 mm de diamètre	2	un.	1 500,00 \$	3 000,00 \$
3.3.2	-300 mm de diamètre	2	un.	3 000,00 \$	6 000,00 \$
3.4	Percements et étanchéisations des ouvertures de béton pour tuyauterie				
3.4.1	-400 mm de diamètre	1	forf.	10 000,00 \$	10 000,00 \$
3.5	Purgeur d'air incluant accessoires et purgeur d'air existant a relocaliser	1	forf.	1 500,00 \$	1 500,00 \$
3.6	Manomètre et accessoires	1	forf.	500,00 \$	500,00 \$
▶ 3.7	Métaux ouvrés à l'intérieur de l'usine	1	forf.	10 000,00 \$	10 000,00 \$
3.8	Vérification, essais et mise en route	1	forf.	2 000,00 \$	2 000,00 \$
▶ 3.9	Manuel de service				
3.10	Pompe P-3 incluant moteur,EFV et support	1	un.	25 000,00 \$	25 000,00 \$
3.11	Robinetterie et instrumentation pour conduite de remplissage d'eau brute - camion citerne (vannes papillons, purgeur d'air, vannes à bille et manomètre)	1	forf.	15 000,00 \$	15 000,00 \$
3.12	Boîtier extérieur en acier inoxydable incluant porte,serrure,identification,ancrages et accessoires	1	forf.	3 000,00 \$	3 000,00 \$
Total article 3.0 - Mécanique de procédé					139 000,00 \$
4.0 ÉLECTRICITÉ					
Total article 4.0 - Électricité					7 500,00 \$